

Paysages : de la connaissance à l'action

Martine Berlan-Darqué,
Yves Luginbühl, Daniel Terrasson,

NUMÉRIQUE
LIVRE **LN**

éditions
Quæ

Paysages : de la connaissance à l'action

Martine Berlan-Darqué,
Yves Luginbühl,
Daniel Terrasson

Éditions Quæ
c/o Inra, RD 10, 78026 Versailles Cedex

Collection *Update Sciences & Technologies*

Conceptual Approach to the Study of Snow Avalanches,
Maurice Meunier, Christophe Ancey, Didier Richard,
2005, 262 p.

Qualité de l'eau en milieu rural.
Savoirs et pratiques dans les bassins versants,
2006, 352 p.

Biodiversity and Domestication of Yams in West Africa.
Traditional Practices Leading to *Dioscorea rotundata* Poir,
Alexandre Dansi, Roland Dumont, Philippe Vernier, Jeanne Zoundjihèkpon
2006, 104 p.

Génétiquement indéterminé.
Le vivant auto-organisé,
Sylvie Pouteau, coordinatrice
2007, 172 p.

L'éthique en friche,
Dominique Vermersch,
2007, 116 p.

Agriculture de précision,
Martine Guérif, Dominique King, coordinateurs
2007, 292 p.

Territoires et enjeux du développement régional,
Amédée Mollard, Emmanuelle Sauboua, Maud Hirczak, coordinateurs
2007, 240 p.

Analyse multifractale en hydrologie. Application aux séries temporelles,
Pietro Bernardara, Michel Lang, Éric Sauquet, Daniel Schertzer, Ioulia Tchiriguyskaia,
2007, 62 p.

Multifractal analysis in hydrology. Application to time series,
Pietro Bernardara, Michel Lang, Éric Sauquet, Daniel Schertzer, Ioulia Tchiriguyskaia,
2007, 58 p.

Traductions

Les traductions françaises des textes originaux en anglais ont été réalisées par la société Trado-Verso, Paris (75, France).

Les traductions anglaises des textes originaux en français ont été réalisées par Gail Wagman, Sauve (30, France) et Mary Shaffer, Paris (75, France).

© Éditions Quæ, 2007

ISBN 13 : 978-2-7592-0164-8

ISSN : 1773-7923

Le code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique. Toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, Paris 6^e.

Table des matières

Préface	IX
Introduction <i>Daniel Terrasson</i>	XI

Partie I

Le paysage entre enjeux sociaux et enjeux environnementaux

Chapitre 1 – Le paysage, cadre d’interprétation pour une société réflexive	17
Qualifier les paysages industriels :	
l’interprétation des acteurs concernés.....	18
Le paysage, interprétation sensible et réflexive.....	23
Miser sur la <i>duplicité</i> du paysage dans la gouvernance territoriale	26
Chapitre 2 – Faut-il prendre au sérieux les effets des changements du paysage sur la biodiversité ?	29
Définir les paysages ouverts, mesurer leurs dynamiques	30
Modifications des paysages ouverts : processus et réalités	32
Discussion	37
Conclusion	40
Chapitre 3 – La « fermeture du paysage » : au-delà de l’esthétique, les enjeux d’un espace rural ouvert	41
Ouvrir la boîte noire de la « fermeture du paysage »	41
Recueillir les témoignages des usagers	42
La beauté des grandes étendues « vides » des « autres »	44

Le comble de la déception : ne rien voir	45
Quand la fermeture valorise l'ouverture	46
La revendication d'un espace ouvert (aux autres)	47
La volonté de maîtriser l'ouverture (à d'autres)	49
Agriculteurs/non agriculteurs	50
Habitants anciens/nouveaux habitants	51
Habitants/visiteurs	52
Des préoccupations variées pour un même enjeu :	
l'espace ouvert rural	52
Chapitre 4 – Santé, identité et perception des lieux :	
le rôle des paysages locaux	55
Méthode et fondements théoriques de la recherche	56
Espaces ouverts et intégration sociale :	
fréquentation des forêts dans le centre de l'Écosse	57
Nature et populations : l'importance des espaces verts pour les collectivités des <i>East Midlands</i> de l'Angleterre	61
Synthèse et conclusion	65
Chapitre 5 – Où habite grand-mère ?	
Une expérience à travers le paysage dans la « ville diffuse » de Vénétie (Italie)	69
Dans la ville diffuse de Vénétie	69
Les changements récents du paysage	71
Le paysage perçu : l'apport des interviews	77
« À ce que je sache, il n'y pas de paysage ici ! »	81
Partie II	
Espaces publics dans le paysage urbain	
Chapitre 1 – Quelle place pour le paysage végétal dans les politiques urbaines ?	85
Le végétal comme élément au cœur d'une pratique de la ville	87
Les politiques du paysage : la ville éludée	94
Le paysage végétal, un outil du dialogue écologique	97
Conclusion	100
Chapitre 2 – Paysages urbains et intégration sociale dans les trois principales zones métropolitaines suisses	103
Méthode	104
Résultats et discussion	106
Conclusion	113
Remerciements	114

Chapitre 3 – Les jardins publics à Biskra : d'un espace de rencontre élitaire à une zone de non-droit	115
Évolution de la ville de Biskra et de son contexte socio-politique	116
Le parc Landon et l'évolution de son attrait en fonction des changements sociaux	117
Sentiment de dangerosité et caractéristiques de la fréquentation du parc.....	119
Analyse de la répartition spatiale et temporelle des activités	120
Conclusion	121

Chapitre 4 – Mécanismes à l'origine de la transformation des espaces ouverts dans l'agglomération de Vienne, Autriche : un nouveau paradigme de gestion est-il nécessaire ?	123
Agglomération de Vienne	124
Un nouveau paradigme de gestion	130
Conclusion	134
Remerciements	136

Partie III

Les politiques du paysage : de leur conception à leur mise en œuvre

Chapitre 1 – L'atlas des paysages flamands dans la politique intégrée d'aménagement du territoire	139
Gestion et protection des paysages dans les Flandres	140
L'atlas des paysages flamands	143
Mise en œuvre dans la pratique de planification	147
Conclusions	148

Chapitre 2 – L'histoire et le temps : gérer le paysage et ses perceptions	149
Perception et caractérisation	151
Caractère historique du paysage	153
La gestion du paysage.....	158
Le paysage comme manière d'être dans le monde : comment se développent et évoluent les perceptions ?	160

Chapitre 3 – Des talus arborés aux haies bocagères : des dynamiques de pensées du paysage inspiratrices de politiques publiques	163
Première période : le bocage, un obstacle à la modernisation du paysage.....	164
Deuxième période : la mise en place de la politique de reconstitution du bocage	167

Troisième période : vers un bocage territorialisé ?	175
Conclusion	177
Chapitre 4 – Évaluation de la qualité écologique et de l’entretien des nouvelles haies des programmes de replantation dans les exploitations agricoles	179
Matériels et méthodes	180
Résultats	182
Discussion	191
Conclusion	192
Chapitre 5 – Une typologie des interventions intercommunales en matière de paysage	195
Quatre critères de caractérisation des interventions paysagères	197
Théories d’action et réseaux mobilisés par types d’intervention	201
Conclusion. Archétypes, logiques d’action et combinatoires	207
Chapitre 6 – Le discours polyphonique des maires lors d’une intervention paysagère	211
Une implication des maires dans un projet élaboré en partenariat.....	213
La construction des problèmes paysagers locaux en Sancy-Artense ...	217
Des enjeux spatiaux aux enjeux sociaux :	
la voix polyphonique des maires	219
Par le paysage, construire une communauté d’autochtones	221
Construire l’acuité sociale des problèmes territorialisés de paysage, le rôle spécifique des maires	222

Partie IV
Participation et concertation
dans l’action paysagère

Chapitre 1 – De la perception du paysage à l’action paysagère. Le chemin est-il long ?	227
Les nouveaux défis d’une science d’intégration	227
Quel sens revêt la perception dans une démarche de recherche sur le paysage ?	228
Coup de projecteur sur les paysages ruraux isolés :	
deux études de cas dans la région de l’Alentejo	229
Réflexion et conclusion	235
Chapitre 2 – L’intégration de la participation publique à trois projets d’aménagement du paysage dans la région de Murcie (Espagne)	239
Paysage, représentations sociales et participation publique	239

Aménagement du paysage et participation publique en Espagne. L'expérience de la région de Murcie	240
Méthodes de concertation du public et caractérisation du paysage dans les sous-régions de Murcie	243
Processus, problèmes et propositions	247
Quelques considérations finales	250
Chapitre 3 – Le paysage à la croisée des choix de développement local : Quelles connaissances pour quels enjeux ? Quels outils pour l'action ?	251
Diversité de la problématique du paysage dans les projets de développement (analyse dans les Alpes françaises)	252
L'expérience des lectures collectives du paysage dans les Alpes du Nord	255
Discussion	259
Conclusion : de l'action à la recherche.....	262
Chapitre 4 – Paysage : une gouvernance régionale ? Des ateliers de scénarios de paysage comme outils de participation pour l'aménagement	263
Contexte scientifique	264
Méthode de conception des scénarios régionaux, des images et des histoires du futur	264
Résultats	267
Discussion et conclusion.....	274
Conclusion	277
Enseignements théoriques	278
Mise en œuvre des politiques	281
Les méthodologies	282
Références bibliographiques	285
Liste des auteurs	311
Comité de lecture de l'ouvrage	315

Préface

L'intérêt grandissant porté au paysage a conduit à l'insertion de la problématique du paysage à toutes les échelles de l'action publique. Des législations explicitement dédiées au paysage ont été promulguées. Certaines visent à sauvegarder des secteurs particuliers (lois littoral et montagne), ou à planifier le développement économique, notamment en milieu rural.

Plus récemment, la convention européenne du paysage, entrée en vigueur en France le 1^{er} juillet 2006 est le premier traité international spécifiquement dédié au paysage.

Cette convention, dite de Florence, apporte une définition précise du paysage, elle définit également les notions de « politique du paysage » et « d'objectifs de qualité paysagère ». Elle invite à développer des politiques du paysage simultanément sur trois registres, la protection, la gestion et l'aménagement. En outre, la convention de Florence regarde le paysage comme un principe directeur pour l'amélioration de la qualité de vie des populations, ce qui incite les États signataires à mettre en œuvre des politiques publiques à la définition desquelles les populations auront été appelées à participer.

L'objectif du programme de recherche « Politiques publiques et paysages », lancé dès 1998 par le ministère chargé de l'environnement, était d'évaluer les effets de ces différentes politiques publiques sur le paysage. Ce programme de recherche était novateur, car si des communautés scientifiques s'étaient déjà mobilisées sur le paysage dans le passé, il n'existait pas de programme de recherche dont l'objectif premier était d'apporter des références scientifiques sur ce thème aux politiques publiques. Dans le cadre de ce programme, 24 projets de recherche ont été ainsi retenus entre 1999 et 2001. Afin de mettre les apports de ce programme à la disposition de tous (administrations, élus et professionnels, usagers et citoyens), différentes formes de valorisation scientifique de ces recherches (colloques, articles, formations) ont été réalisées et encouragées.

En appui à la mise en œuvre de la convention européenne du paysage et afin d'accompagner la place du paysage dans la recherche européenne et soutenir le rôle que peuvent

y jouer les équipes françaises, le ministère de l'Écologie et du Développement durable a donc organisé à Bordeaux, avec la collaboration du Cemagref, un colloque européen, où ont été présentés les principaux travaux de recherche dont l'objet est la compréhension de l'action publique sur le paysage.

Le fruit de ce regard croisé présenté dans le présent ouvrage qui confortera, nous en sommes certains, l'action menée par le ministère de l'Écologie et du Développement durable, et notamment celle que porte nos deux directions. Nous souhaitons également que ces travaux puissent conforter l'émergence d'une recherche désormais européenne sur les paysages.

Qu'il nous soit permis ici de remercier tous ceux qui ont concouru au succès de ce programme de recherche : l'ensemble du conseil scientifique du programme, et en particulier les deux présidents qui se sont succédé à sa tête, Georges Bertrand et Yves Luginbühl, mais également Daniel Terrasson qui a assuré l'animation scientifique de ce programme, ainsi que Martine Berlan-Darqué du service de la recherche, qui en a été la cheville ouvrière en lien étroit avec Jean-François Seguin, chef du bureau des paysages.

Guillaume SAINTENY
Directeur des Études économiques
et de l'Évaluation environnementale

Jean-Marc MICHEL
Directeur de la Nature
et des Paysages

Introduction

Daniel TERRASSON

Dans le contexte général de la montée en puissance des préoccupations environnementalistes, le paysage est progressivement devenu un enjeu social notable dans les pays occidentaux. Mais les conditions qui ont conduit à cette prise de conscience ont été très spécifiques. Le paysage n'a pas fait l'objet de mises en garde alarmistes de la communauté scientifique, il n'a pas non plus suscité de grandes polémiques comme en soulèvent par exemple le réchauffement climatique, les risques majeurs, les pollutions, les problèmes de santé, l'érosion de la biodiversité ou la pénurie d'eau. Le paysage n'a pas été le cheval de bataille des grandes organisations environnementales pour contester nos formes de développement. C'est plutôt une question qui s'est imposée d'elle-même, une thématique dont l'importance s'est affirmée progressivement par la convergence entre deux dynamiques. D'un côté, une élite, composée au départ de quelques personnalités isolées, s'est intéressée au paysage, notamment lorsqu'il présentait un caractère exceptionnel ou culturel marqué. Cette élite a progressivement conquis une place dans l'opérationnel comme dans la recherche. D'un autre côté, les citoyens ordinaires se sont inquiétés d'une dégradation, ressentie de plus en plus fortement, de leur cadre de vie quotidien. Partie de la société, cette préoccupation a alors été reprise dans le champ politique et dans le champ scientifique, elle s'est généralisée de l'exceptionnel vers l'ordinaire. Aujourd'hui, le paysage a envahi les médias où il occupe désormais une place récurrente. On ne compte plus les livres, les expositions, les émissions télévisées consacrés au paysage ; il est mobilisé pour la promotion de séjours touristiques, de produits du terroir ; de multiples associations, souvent locales, s'en emparent et prennent position pour sa protection, ses transformations...

Cependant, le paysage n'a pas été un thème prioritaire de débat politique pour les instances internationales. La plupart des pays occidentaux ont développé, en parallèle, un arsenal réglementaire et des modes d'action publique visant à la protection ou la gestion du paysage. Ceux-ci présentent donc des différences significatives selon le contexte

culturel et politique de chaque pays. La convention européenne du Paysage (CEP) adoptée par le Conseil de l'Europe à Florence le 20 octobre 2000, et entrée en vigueur le 1^{er} mars 2004, donne aujourd'hui une nouvelle impulsion. Elle accorde au paysage une valeur d'intérêt général et souligne la nécessité de rechercher une meilleure cohérence de l'action publique entre les différents pays européens. Elle reconnaît aussi de façon implicite le caractère encore novateur de l'action en recommandant l'échange d'expériences et de résultats de recherche.

Dans le domaine scientifique, les initiatives se sont également multipliées. De nature polysémique, le paysage est abordé par de nombreuses disciplines relevant à la fois des sciences de l'homme et des sciences de la nature. Le paysage est l'objet sur lequel se focalisent aussi bien des sociétés savantes que des programmes de recherche. Pour les premières, citons notamment l'International Agency for Landscape Ecology (IALE), Permanent European Conference for the Study of the Rural Landscape (PECSRL), Landscape Europe, Landscape Tomorrow, Nordic Landscape Research Network (NLRN) dans les pays scandinaves, Landscape Research Group (LRG) au Royaume-Uni, European Council of Landscape Architecture School (ECLAS), etc. En matière de recherche, des programmes nationaux existent ou se sont achevés récemment en Autriche (*Forschungsprogramm Kulturlandschaft*), en Suisse (PNR 48 : *Paysages et habitats de l'arc alpin*) et en France (*Politiques publiques et paysages*, et depuis 2005, *Paysage et développement durable*). Enfin, des projets européens des cinquième et sixième programmes cadres pour la recherche et le développement traitent significativement du paysage ou lui sont consacrés : ATLAS, ELCAI, FORAM, REGALP, SENSOR, etc.

Au cours de ces dernières années, les ouvrages « grand public » et la littérature académique sur le paysage ont donc foisonné. Il convient alors d'expliquer l'ambition et l'originalité du présent volume et pour cela, de revenir sur l'itinéraire qui a conduit à sa rédaction.

Ce livre est issu de la volonté de confronter les réflexions menées dans le cadre du programme national de recherche *Politiques Publiques et Paysages*, réalisé en France à l'instigation du ministère de l'Écologie et du Développement Durable, à des recherches menées dans d'autres pays. Il est aussi de mettre en perspective leurs résultats avec les considérations de la convention européenne du paysage. Le programme de recherche français, qui s'est déroulé entre 1998 et 2004, avait deux objectifs principaux (http://www.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_article=5665). Il s'agissait d'abord de répondre aux interrogations de l'État sur l'efficacité réelle d'une politique, récemment mise en place sur un objet se prêtant mal au cadrage administratif et à la normalisation, mais aussi de dynamiser et de structurer une activité scientifique qui semblait s'essouffler dans ce domaine. À l'issue de ce programme, plusieurs constats ont pu être faits. D'abord, une communauté scientifique dynamique s'était constituée en France à l'occasion de ce programme, des résultats originaux avaient été produits sur différents aspects : réflexion théorique sur les concepts associés au paysage, conception et mise en œuvre de l'action publique, rôle des acteurs, etc. En revanche, ces travaux publiés en langue française n'avaient pratiquement pas été diffusés en dehors du cadre national. Plus généralement au niveau international, il semblait exister un manque de dialogue entre les différentes communautés de recherche, cloisonnées par des barrières disciplinaires ou thématiques et l'appartenance à des écoles de pensée plus ou moins géographiquement localisées. Enfin, d'une façon générale, la communauté scientifique ne répondait que très partiellement

aux besoins de l'action publique. Certes, les connaissances avaient beaucoup progressé concernant l'analyse des dynamiques de transformation du paysage et l'explication des déterminants de celles-ci, le fonctionnement des écosystèmes et les conséquences en termes d'érosion de la biodiversité, les représentations sociales en fonction des contextes culturels, la caractérisation et l'inventaire des paysages, les outils pour la cartographie et la gestion des données. Néanmoins, il restait des lacunes dans la mise en relation de ces différentes approches, la connaissance des impacts des politiques du paysage sur le long terme, notamment aux plans économique et social, les méthodologies d'évaluation de ces politiques et le dialogue entre les mondes scientifiques et opérationnels.

Ces constats ont conduit à l'organisation d'un colloque, qui s'est tenu à Bordeaux en décembre 2004. Cet ouvrage ne constitue ni les actes de ce colloque, disponibles sous forme de CD-Rom et sur le site Internet *SYMPOscience* (www.symposcience.org), ni le bilan des résultats du programme *Politiques Publiques et Paysages*, mais un exercice complémentaire de mise en cohérence et de croisement d'expériences similaires conduites en Europe. Il a pour ambition de rassembler un certain nombre de travaux de recherche consacrés à l'action publique sur le paysage, dans la perspective de son amélioration. Ce souci du rapport à l'action a conduit à privilégier l'illustration par des cas concrets choisis pour leur exemplarité et leur résonance mutuelle, sans chercher à balayer toute la diversité des formes d'actions publiques existantes. Ces exemples ont été choisis très majoritairement dans le contexte européen pour répondre aux interrogations du Conseil de l'Europe.

La première partie regroupe cinq textes évoquant la manière dont la question du paysage interfère avec des enjeux écologiques ou sociaux. Dans certains pays, et notamment en France, les débats théoriques et les jeux de pouvoir ont parfois conduit à séparer et à hiérarchiser ces enjeux dans des débats passionnés : l'homme et la nature, le naturel et le culturel, l'élitaire et l'ordinaire, la subjectivité du paysage et la réalité concrète de l'érosion de la biodiversité... Les auteurs rappellent ici combien le concept de paysage invite à croiser ces enjeux sans exclusion. Ils montrent également, comme le souligne d'ailleurs la convention européenne du paysage, que cette problématique renvoie avant tout à la relation de l'homme ordinaire à son cadre de vie au quotidien, et que les espaces de proximité, qu'ils soient urbains, forestiers ou autres, jouent un rôle privilégié.

Une seconde partie évoque la relation entre paysage et espace public dans le milieu urbain, au travers de deux problématiques : les espaces ouverts et la place du végétal dans la ville. Les parcs et jardins ont joué un rôle historique dans l'émergence de la pensée paysagère. Il s'agit ici de dépasser les considérations esthétiques pour développer les enjeux sociaux qu'ils portent en tant qu'espace public et de mettre en relation les pratiques individuelles des habitants et les aménagements de la cité. Les problématiques de l'espace public et de son ouverture concernent aussi le milieu rural, comme le suggèrent plusieurs textes de la première partie. Ainsi, la mise en regard de ces deux chapitres souligne que la question du paysage recoupe des problématiques qui transcendent les frontières « classiques » du rural et de l'urbain.

Une troisième partie décrit des exemples d'actions publiques en faveur du paysage en insistant sur les principes qui ont guidé leur conception et les conditions de leur mise en œuvre. Il en ressort la nécessité, d'une part d'inventorier, de caractériser, de mettre en place des instruments d'action et de les évaluer, et d'autre part, de se confronter au temps de l'action publique, des paysages et des perceptions. Les textes rassemblés illustrent ces aspects de façon croisée.

La dernière partie est axée sur la participation des citoyens à l'action publique en écho à l'une des recommandations fortes de la convention européenne du paysage. Elle met en évidence des différences importantes dans les pratiques et les conditions d'émergence des initiatives qui sont prises. L'idée n'est pas d'analyser ici ces différences mais de montrer, à propos du paysage, quelques exemples de mise en application en interaction entre des scientifiques et des acteurs de l'action publique. Le lecteur ne manquera pas de noter le caractère encore expérimental de cette nouvelle forme de gouvernance.

Enfin, une conclusion vient donner un sens à cette succession d'éclairages sur des cas concrets localisés, et recadrer les résultats dans le contexte de la recherche actuelle sur le paysage.

Partie I

Le paysage entre enjeux sociaux et enjeux environnementaux

Chapitre 1

Le paysage, cadre d'interprétation pour une société réflexive

Marie-José FORTIN

Quels sont les liens entre les concepts de paysage et d'environnement ? Voilà une question ambitieuse. D'emblée, notons que l'interrogation sous-tend l'idée que les deux ne s'équivalent pas. De fait, elle s'inscrit dans la lignée de premiers efforts théoriques visant à distinguer paysage et environnement.

Une telle distinction a été fortement mise en avant, entre autres par Augustin Berque (1995) et Alain Roger (1978, 1997). Tous deux ont savamment démontré comment l'expérience paysagère est avant tout un processus de médiation sociale et culturelle. Plus encore, le paysage relèverait, selon eux, de la sensibilité, fondamentalement de nature subjective, alors que l'environnement serait constitué de faits objectifs (Berque, 1991, p. 346).

A. Roger (1997, p. 126-144) revendique une telle dissociation, notamment pour limiter les prétentions d'une science de l'environnement qui se voudrait trop insatiable, en tentant d'absorber le champ du paysage et le réduire à sa dimension physique. Selon lui, la dimension esthétique représente la contribution originale du paysage et elle prendrait fondamentalement sa source dans l'art et la culture institutionnalisées. A. Roger (1997, p. 134) prend, entre autres, appui sur une proposition de Bernard Lassus qui affirme qu'un lieu pollué pourrait constituer un beau paysage. Selon de tels postulats, les considérations environnementales pourraient être exclues de l'expérience esthétique associée au paysage. Dans cette logique, le paysage serait essentiellement une expérience sensorielle liée à des aspects formels.

Pour sa part, A. Berque (1995, p. 346) souligne que la dissociation entre l'environnement (comme « fait », objet de la géographie physique) et le paysage (comme rapport « sensible », objet de la phénoménologie) relève davantage d'une position cognitive, inspirée des traditions scientifiques basées sur l'ontologie moderne, que d'une réalité vécue. Selon lui, il s'agirait d'une phase de transition historique qui mènerait vers

une nouvelle ontologie, liant environnement et paysage dans un rapport dynamique. Il avance en ce sens la théorie de l'écoumène, fondée sur la notion de *médiance* et dont le paysage serait une expression (2000, p. 124). A. Berque ouvre ainsi une voie intéressante¹. Cependant, lorsqu'il s'agit de préciser la notion de paysage, son insistance sur une conception de l'expérience esthétique fortement appuyée sur l'art réduit, à notre avis, la portée de cette ouverture².

En prolongement de ces efforts théoriques, nous suggérons d'ouvrir davantage cette expérience, et d'y voir une pratique sociale élargie, référant au vécu, aux perceptions, aux savoirs, aux rapports d'intersubjectivité et à la matérialité des territoires. Cette suggestion découle d'une recherche empirique menée en France et au Québec. Après en avoir brièvement présenté quelques résultats (point 1), nous proposons une série de réflexions pour alimenter ce débat théorique (point 2).

Qualifier les paysages industriels : l'interprétation des acteurs concernés

Notre recherche s'appuyait sur un concept hybride qui met en porte-à-faux les notions de paysage et d'environnement, celui de *paysage industriel*³. Un des questionnements était de savoir si un paysage de grande industrie, dont les activités ont des effets négatifs sur l'environnement, pouvait être qualifié de manière positive et même de « beau » ?

D'entrée de jeu, la qualification du paysage renvoie à l'acteur social situé, *i.e.* à celui (individu, groupe social, institution) qui qualifie le paysage par rapport à un contexte géographique et historique donné. Deux collectivités riveraines d'un mégacomplexe de production d'aluminium, l'une en France (Dunkerque, région Nord-Pas-de-Calais) et l'autre au Québec (Alma, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean) ont été étudiées. Dans une perspective de développement durable et de justice environnementale, les points de vue d'acteurs potentiellement concernés, c'est-à-dire des résidents habitant à proximité des sites industriels et des promoteurs territoriaux⁴ ont été retenus prioritairement.

Un des objectifs de la recherche était de mieux comprendre les processus d'interprétation des paysages industriels et de construction de leurs significations sociales. L'analyse a permis de dégager deux axes, ou « chaînes » de relations, particulièrement importants

¹ Cela, par ailleurs, rejoint un projet fondateur souhaité par nombre d'autres chercheurs en paysage dont G. Bertrand, H. Décamps et Y. Luginbühl.

² Ainsi, trois des cinq critères mis en avant comme condition d'existence d'une culture paysagère renvoient à des représentations artistiques (peinture, jardins, littérature) (2000, p. 160-161).

³ La recherche s'inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat (Fortin, 2005) qui fait partie d'un programme de recherche multidisciplinaire sur le suivi des impacts sociaux, concernant le cas québécois (www.uqac.ca/msiaa). La recherche sur le paysage a été financée par ce programme, ainsi que par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR), le programme de soutien aux cotutelles Québec-France et le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD). La diffusion des résultats, lors du colloque tenu à Bordeaux et dans le cadre de cet ouvrage, a été rendue possible grâce à l'appui financier du Décanat des études de cycles supérieurs et de la recherche de l'université du Québec à Chicoutimi. Nous remercions toutes ces organisations pour leur soutien.

⁴ Une vingtaine d'entretiens individuels et semi-dirigés a été réalisée auprès de résidents de Dunkerque et quatre entretiens collectifs (*focus group*) ont été menés à Alma. Ils ont été complétés par une revue documentaire, des observations directes sur un comité multipartite de suivi environnemental, des entretiens individuels, etc.

dans ces processus : d'une part, la matérialité et les formes visibles du paysage, d'autre part, la dynamique territoriale et les rapports sociaux.

La matérialité des formes visibles et aménagées

Selon certains courants théoriques, les dimensions formelles et plastiques seraient déterminantes dans l'expérience paysagère. La recherche a voulu tester ce postulat, en demandant à des résidents de donner leur appréciation sur l'aménagement du site industriel, sur son architecture et son intégration au paysage. Effectivement, les formes matérielles des unités de production apparaissent comme une première dimension importante de leur interprétation. Elles semblent particulièrement incontournables dans ces cas de complexes de production d'aluminium couvrant plusieurs hectares de superficie et comportant des bâtiments de près d'un kilomètre de longueur. De plus, à Dunkerque, la zone industrielle se déploie sur une vingtaine de kilomètres en front de mer. Les entretiens montrent toutefois que, du point de vue des résidents, la forme ne reste pas longtemps isolée d'autres considérations sociales.

Des arbres pour oublier les usines mais pas pour « cacher la réalité »

Les résidents et promoteurs rencontrés, autant à Dunkerque qu'à Alma, apprécient généralement les efforts déployés par les entreprises et les autorités publiques dans les grandes opérations de « paysagement » des zones et sites industriels. Les plantations d'arbres et autres aménagements paysagers permettent de diminuer la présence cognitive des industries : une ville bien « fleurie » aide à faire « oublier » les usines et la pollution présentes dans le quotidien. Le paysage aménagé est synonyme de « propreté ». Par extension, il donne l'impression qu'il n'y aurait pas de pollution. Plus largement, les aménagements paysagers sont perçus comme une forme de réinvestissement dans le territoire local d'une partie des profits générés par les grandes compagnies. Ils feraient partie d'une nouvelle conscience que devraient avoir les entreprises, et d'une « mentalité » actuelle visant une meilleure intégration des sites de production au cadre de vie des populations locales. En ce sens, le « paysagement » des sites est considéré par les acteurs locaux comme un nouvel indicateur, manifeste et visible, de la responsabilité sociale des entreprises.

Sous certains aspects, les aménagements paysagers peuvent avoir des effets *concrets* sur la qualité de leur environnement. Par exemple, les arbres situés près des unités de production permettent de capter une partie des rejets gazeux émis par ces dernières. De même, la végétation est révélatrice de l'état de l'environnement pour des citoyens. C'est pourquoi, dans leur cadre de vie, ils scrutent leurs jardins, à la recherche de toute anomalie ou événement insolite (perte importante de feuilles en été, brunissement soudain, production fruitière moindre, poussière, odeur inhabituelle). L'aspect de la végétation présente aux abords des usines est aussi utilisé pour distinguer les usines entre elles, selon la pollution plus ou moins importante qu'elles génèrent. Par exemple, l'absence de végétation ou des difficultés de croissance sont considérées comme des signes de l'existence d'une pollution empêchant la « nature » de croître.

Par ailleurs, malgré ces effets positifs attribués aux opérations de « paysagement » des zones industrielles et des villes, les enquêtés anticipent les dérives possibles d'une approche par trop cosmétique et réductrice du paysage. Ainsi, nombre d'entre eux